

## COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 29 mars 2022  
(Convocations du 22 mars 2022)

L'an deux mille vingt-deux le vingt-neuf mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lecelles, légalement convoqué s'est assemblé à la salle polyvalente sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude MESSAGER - Maire.

Etaient présents : Jean-Claude MESSAGER – Maire, Alexandre SCHNEIDER, Danièle VERMANDERE, Hervé WARGNYE, Véronique SIBILE, Jean-Pierre FLOQUET, Coralie DAELDYCK – Adjoint, Anne-Marie DELHAISE, Henri-Jean LISSE, Eliane RENAUD, Dominique TREHOU, Jean-Michel RAVIART, Nadège TANIÈRE, Emmanuel TIRLEMONT, François MARTIN, Hermine DELESALLE, Isabelle DECOBECQ, Sébastien DRAPPIER, Laurence BAISIER

Etaient excusés : Patrick DUSSART (qui a donné procuration à Eliane Renaud), Jean-Pierre HUEZ (qui a donné procuration à Emmanuel Tirlemont), Sandrine CAILLEAU, Marie POLLET (qui a donné procuration à François Martin)

Hermine Delesalle a été désignée secrétaire de séance.

Coralie DAELDYCK est arrivée en cours de séance et a pris part au vote des délibérations 5 à 9.

---

### 1. Approbation du Compte de Gestion (Voté à l'unanimité)

---

### 2. Compte administratif 2021 (Voté à l'unanimité)

	Dépenses de Fonctionnement	Recettes de Fonctionnement
Réalisations de l'exercice	1 626 958,97 €	2 250 718,72 €
Report de l'exercice précédent		40 681,98 €
Total de la section de Fonctionnement	1 626 958,97 €	2 291 400,70 €
	Dépenses d'Investissement	Recettes d'Investissement
Réalisations de l'exercice	1 092 903,57 €	1 514 260,83 €
Report de l'exercice précédent		753 698,51 €
Restes à réaliser	334 254,44 €	224 600,00 €
Total de la section d'Investissement	1 427 158,01 €	2 492 559,34 €
<b>TOTAL CUMULÉ</b>	<b>3 054 116,98 €</b>	<b>4 783 960,04 €</b>

---

### 3. Recours au bénévolat

(Voté à l'unanimité)

Report à nouveau en fonctionnement : 64 441,73 €

Réserve en investissement : 600 000 €.

---

### 4. Modification des Tarifs communaux

(Voté à l'unanimité)

- **A compter du 1<sup>er</sup> mai 2022 :**

- **Droit de place** : 25 €

- **Salle des Fêtes** : Vin d'honneur : 250 € - Repas : 450 €

- **Halle couverte** : Journée : 100 € - Week-end : 200 €

- **Salle polyvalente** : Journée : 150 € - Week-end : 300 €

- **Transport de personnes âgées** (forfait aller-retour) : 3 €

- **Location de chaises** : Forfait pour 1 à 30 chaises : 15 €

Au-delà pour une chaise supplémentaire : 0,50 € la chaise

- **Voyage pour personnes âgées** (forfait aller-retour par personne) : 30 €

- **Concession Cimetière** - 15 ans 21 € le m<sup>2</sup>

- 50 ans 63 € le m<sup>2</sup>

- **Urne Columbarium** - 10 ans 273 €

- 30 ans 546 €

- 50 ans 824 €

- **A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022**

- **CENTRE DE LOISIRS**

Enfants participant au centre à temps plein (journée et cantine incluse). Tarif correspondant à une semaine de fréquentation du centre.		
Quotient familial de la CAF	Tarif Lecellois	Tarif Extérieurs
De 0 à 400 €	35 €	57 €
De 401 à 750 €	41 €	61 €
Supérieur à 750 €	46 €	70 €

**Enfants participant au centre à mi-temps (après-midi pour les enfants de 4 à 6 ans pour le centre de juillet)**  
**Tarif correspondant à une semaine de fréquentation du centre.**

Quotient familial de la CAF	Tarif Lecellois	Tarif Extérieurs
De 0 à 400 €	<b>19 €</b>	<b>29 €</b>
De 401 à 750 €	<b>20 €</b>	<b>31 €</b>
Supérieur à 750 €	<b>22,50 €</b>	<b>33,50 €</b>

○ **GARDERIE PERICENTRE**

Garderie du Centre de loisirs de juillet (Rappel des créneaux : le matin de 7h30 à 9h ⇨ 1 H 30 ; le soir de 17h à 18h30 ⇨ 1 H 30)	
Quotient familial de la CAF	Tarifs
De 0 à 400 €	<b>1,80 €</b>
De 401 à 750 €	<b>1,90 €</b>
Supérieur à 750 €	<b>2,30 €</b>

- **A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022**

○ **GARDERIE SCOLAIRE**

Le matin : de 7h30 à 8h30 ⇨ 1 H ; Le soir de 16h à 17h30 ⇨ 1 H 30 et de 17h30 à 18h30 ⇨ 1 H	
Quotient familial de la CAF	Tarif par créneau
De 0 à 400 €	<b>1,50 €</b>
De 401 à 750 €	<b>1,60 €</b>
Supérieur à 750 €	<b>1,90 €</b>

**CANTINE : 3,90 €**

**5. Versement des subventions aux associations, année 2022**  
 (Voté à l'unanimité)

Associations	Subvention
Amicale de l'Ecole Publique - Subvention	540 €
APEL Ecole Sainte Marie - Subvention	270 €
AFN	400 €
Amis du Clocher	250 €
Amitié Lecelloise	200 €
Association du Temple de Lecelles	3000 €
Cercle Historique	200 €
Comité des Fêtes Quartier Rue des Fèves	300 €
Les Clopins	1 000 €
Les Crap Optimistes	200 €
Cyclo-Club Lecelles	300 €
Derrière ce sourire – Syndrome d'Angelman	200 €

Doigts de Fée	250 €
Football Club Lecelles Rosult	4 600 €
Gym Aérobie	700 €
Harmonie de Lecelles	800 €
- <i>Subvention supplémentaire pour l'école de musique</i>	6 000 €
JFM Studio	400 €
Memphis Country	155 €
Pétanque Lecelloise	155 €
Au Plaisir du Tricot	250 €
Pyracelles	150 €
Récréation	150 €
Repair Café Lecellois	200 €
Sophro Zen Attitude	150 €
Tennis de Table Lecellois	700 €
Cat Rescue	100 €
Lecelles Rosult Cyclo Marche	200 €
APEI de St Amand	550 €
CCAS de Lecelles	18 000 €

## 6. Dotations scolaires (Voté à l'unanimité)

- **Dotations scolaires :**

A l'école du Centre :

- Pour le Projet pédagogique : 3 156 €
- Pour les prix : 2 104 €
- Pour les dictionnaires : 936 €.
- 

A l'école Sainte Marie :

- Pour le Projet pédagogique : 996 €
- Pour les prix : 1 224 €
- Pour les dictionnaires : 520 €.

- **Dotation scolaire en faveur de l'Ecole du Centre pour les fournitures scolaires fixée à 12 887 €.**
- **Subvention d'équipement à l'OGEC de l'école Sainte-Marie de 1 791,84 € pour l'achat de trois vidéo projecteurs,**

## 7. Contrat Association – Ecole Sainte Marie (Voté à l'unanimité)

Versement de la dotation à l'OGEC de l'Ecole Sainte Marie en application du Contrat d'association : 51 209,34 €.

## 8. Taux d'imposition en 2022

(Voté à l'unanimité)

Maintien des taux des impôts directs locaux pour l'année 2022 :

- 37,41 % : taxe foncière bâti
- 48,58 % : taxe foncière non bâti

## 9. Budget primitif 2022 avec reprise des résultats 2021

	Dépenses de Fonctionnement	Recettes de Fonctionnement
Crédits de Fonctionnement	2 040 393,73 €	1 975 952,00 €
Résultat de Fonctionnement reporté		64 441,73 €
Total de la section de Fonctionnement	2 040 393,73 €	2 040 393,73 €

	Dépenses d'Investissement	Recettes d'Investissement
Crédits d'Investissement (y compris le compte 1068)	2 526 492,11 €	1 461 090,78 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent	334 254,44 €	224 600,00 €
Solde d'exécution de section d'Investissement reporté		1 175 055,77 €
Total de la section d'Investissement	2 860 746,55 €	2 860 746,55 €
Total du Budget	Dépenses	Recettes
	4 901 140,28 €	4 901 140,28 €



Le Maire

Jean-Claude MESSAGER